



Handilearning

Pour un autre regard sur le handicap

Le handicap visuel

Cécité et malvoyance

Pour un grand nombre de personnes, soit on est voyant, soit on est aveugle. Pourtant, la déficience visuelle recouvre des situations très diverses. Certaines personnes malvoyantes peuvent lire, mais ont besoin d'une canne blanche pour se déplacer. D'autres se déplacent sans trop de difficultés mais ne peuvent lire sans adaptation.

En fait, la déficience visuelle s'évalue d'après :

- **L'acuité visuelle** : faculté que l'œil a à apprécier les détails,
- **L'état du champ visuel** : étendue de l'espace qu'un œil immobile peut embrasser.

Ces deux critères permettent de distinguer :

- La personne malvoyante : son acuité est comprise entre $1/20^e$ et $4/10^e$ sur le meilleur œil avec correction, ou quand le champ visuel est réduit à 20° pour chaque œil.
- La personne est aveugle : son acuité est inférieure ou égale à $1/20^e$ et son champ visuel réduit à 10° .

On appelle malvoyant (ou amblyope), toute personne ayant une acuité visuelle réduite ne pouvant être corrigée avec de simples lunettes.

Les causes

Accident, vieillissement, maladies telles que la dégénérescence maculaire (DMLA), la cataracte, le glaucome, le diabète, la rétinite pigmentaire... peuvent entraîner des situations de malvoyances ou de cécité.

Exemples de malvoyances

Il existe différents types de malvoyance :

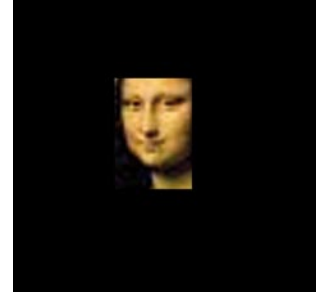


La vision parcellaire

La personne voit à travers une dentelle d'où de grosses difficultés de lecture.

La vision tubulaire

La personne voit comme si elle regardait à travers un tuyau. Elle a de grosses difficultés pour les déplacements.



L'hémianopsie

La personne a perdu la moitié du champ visuel.

La perte de la vision centrale

La personne ne voit pas ce qu'elle fixe. Par contre, elle se déplace sans difficulté dans son environnement habituel.



La diminution du contraste

Un effort visuel constant peut entraîner une fatigue générale dont il faudra tenir compte.



L'ancienneté de la déficience

L'âge auquel le handicap est apparu est un facteur important. Il conditionne en grande partie la façon dont la personne va accepter et compenser son handicap.

Plus l'âge augmente et plus les habitudes pèsent et prennent de l'importance. Il est plus difficile de les remplacer par d'autres habitudes quand la déficience survient. Une personne qui a très bien vu jusqu'à l'âge adulte, et qui se met à ne plus voir correctement est beaucoup plus en difficulté que quelqu'un qui se sera adapté à cette situation depuis l'enfance.

Les stratégies de compensation sont différentes et elles sont essentielles pour l'autonomie de la personne.

Les répercussions sur la vie sociale et professionnelle

La déficience visuelle est principalement un handicap pour les déplacements et l'accès à l'information.

Dans le cadre d'une activité professionnelle, il faudra notamment être vigilant :

- A la diffusion des documents écrits
- Aux outils informatiques utilisés
- A la circulation dans l'entreprise ou à l'extérieur (domicile, travail)

Les modes de compensation

Les aides techniques

Aujourd'hui, plusieurs aides techniques permettent de réduire les situations de handicap des personnes mal ou non voyantes :

Clavier agrandi : clavier avec gros caractères

Téléagrandisseur, vidéoagrandisseur, loupes : permettent aux malvoyants de lire plus facilement tout type de support papier.

Plage braille : dispositif qui permet aux non-voyants d'avoir une traduction en braille des données informatiques. L'appareil se branche sur le port USB de l'ordinateur.

Il est aussi possible de coupler ce dispositif avec un système de synthèse vocale. La personne utilisera l'un, l'autre, ou les deux systèmes simultanément en fonction des circonstances.



Imprimante braille (on parle aussi d'embosseuse) : imprimante connectée à un ordinateur qui transforme les textes en braille



Logiciels adaptés : logiciels d'agrandissement, logiciels de revue d'écran et de synthèse vocale...

Machine à lire : Appareil à système vocal, de reconnaissance de caractères autonomes, conçu pour offrir aux personnes non-voyantes un accès simple et rapide à la lecture.

Dans la vie courante, téléphone à gros caractères, appareil détecteur de couleurs, balance de cuisine parlante, mètre enrouleur parlant, montre parlante, réveil braille ou parlant... rendent la vie des personnes plus facile.

Pour les personnes malvoyantes, il convient d'être attentif à l'éclairage, tant du point de vue qualitatif (luminance, reflets, couleurs, contrastes) que quantitatif (niveau d'éclairage).

Les aides humaines

Un accompagnement par une personne, extérieure ou non à l'entreprise, est parfois nécessaire pour les déplacements ou les repas, par exemple. Cet accompagnement peut être dispensé pendant le temps nécessaire d'adaptation à l'environnement ou à la situation de travail nouvelle, par exemple pour le trajet entre le domicile et le lieu de travail.

Pour aller plus loin...

Association Valentin Haüy (AVH) : www.avh.asso.fr

Association Paul Guinot : www.guinot.asso.fr

Fiche Cynergie : « Travailler avec une basse vision » à commander sur le site : www.handitrav.org

